



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

CABINET
SIRACEDPC

Rouen, le 3 octobre 2019

Le Préfet
de la région Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime

à

Destinataires « in fine »

Objet : Incendie de l'usine LUBRIZOL - Consignes de récupération des débris de fibrociment

A la suite de l'évènement visé en objet, vous trouverez ci-après les coordonnées de l'entreprise spécialisée dans la récupération de ce type de débris qui a été mandatée par la société Lubrizol pour les récupérer :

- SUI Amiante au 06 76 19 93 46 (7 jours sur 7 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00)

Ce dispositif est mis place dès maintenant et s'adresse aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers dans les communes concernées pour les possibles retombées de morceaux de fibrociment issus de l'usine Lubrizol (cf carte jointe).

Vous pouvez communiquer les coordonnées de cette entreprise à vos administrés.

Le Préfet

Pierre-André DURAND

Copie à :

- M. le sous-préfet de l'arrondissement de Dieppe
- M. le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime
- M. le président du conseil régional
- M. le président du conseil départemental
- Mme la rectrice
- M. le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les Maires de

Petit-Quevilly
Bihorel
Bois-Guillaume
Déville-lès-rouen
Fontaine-sous-Préaux
Houpeville
Isneauville
Mont-Saint-Aignan
Notre-Dame-de-Bondeville
Saint-Martin-du-Vivier
Rouen